

Marché public en procédure adaptée – Conception et suivi de la réalisation des travaux de réhabilitation du site des 4 vents

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales permettant au conseil municipal de déléguer au maire certaines compétences ;

Vu la délibération n°2023-082 du Conseil Municipal de Champagnier du 18 décembre 2023 relative aux délégations du Conseil municipal au maire rendue publique le 22 décembre 2023 par laquelle le Conseil municipal a chargé Monsieur le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu l'avis de marché lancé en procédure adaptée concernant le projet de conception et de suivi de la réalisation des travaux de réhabilitation du site des 4 vents publié le 3 juillet 2024 et fixant la date limite de réception des offres au 12 septembre 2024 à 14 heures sur le profil acheteur www.marches-securises.fr et pour lequel 2 offres ont été reçues ;

Vu l'ouverture des plis effectuée par les membres de la commission ad'hoc le 14 octobre 2024 puis l'audition des candidats le 12 novembre 2024 ;

Après étude des offres selon les critères définis dans le règlement de consultation ;

Monsieur le maire, sur délégation du conseil municipal, décide :

Article 1 : D'attribuer, au vu des critères de jugements des offres d'un point de vue technique et financier, le marché de conception et de suivi de la réalisation des travaux de réhabilitation du site des 4 vents de la commune de Champagnier, à l'entreprise suivante :

YANN-ERIC GUERIN / YEG ARCHITECTURE YEG, mandataire du groupe conjoint
Pour un montant de 112 000 euros HT soit 134 400 euros TTC (mission de base + OPC)

GROUPEMENT D'ENTREPRISES		ATTRIBUTAIRE	ADRESSE	Montant HT par cotraitants
1 ^{er} co-contractant Mandataire du groupe conjoint	Architecte	YANN-ERIC GUERIN / YEG ARCHITECTURE	296 chemin du Servage 38330 Saint-Ismier	52 500 € mission de base
				8 000 € option OPC
2 ^e co-contractant	Économiste	ALAIN PANGAUD	40 Rte de la Chapelle La Féclaz 73230 Les Déserts	9 600 €
3 ^e co-contractant	BET FLUIDES	AXIOME IEC	355 rue Victor Cassien Ile Gabourg 38 340 Voreppe	20 500 €
4 ^e co-contractant	BET Acoustiques	SARL ECHOLOGOS	24 Boulevard de la Chantourne 38700 La Tronche	4 500 €
5 ^e co-contractant	BET VRD	MTM INFRA	30B allée de Champrond – ZA de Champrond 38330 Saint Ismier	8 000 €
6 ^e co-contractant	BET STRUCTURES	GROUPE STEBAT	67 Chemin de la Charrette 73200 Chambéry	8 900 €
TOTAL				112 000 € HT

Article 2 : dit que les crédits sont ouverts au budget communal ;

Article 3 : les services municipaux sont chargés de l'exécution de la présente décision.

À Champagnier, le 18 décembre 2024

Florent CHOLAT
Maire



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : **20 DEC. 2024**
Publié le : **20 DEC. 2024**